

*Madame, Monsieur,*

*Chaque année l'Enseignement Catholique au travers du fonds social de SCOLIDARITE verse aux familles en difficultés, suite à une perte de revenus, une aide afin de subvenir à la scolarité, voire dans certains cas à la demi-pension.*

*Je tiens à votre disposition un dossier d'aide SCOLIDARITE 2021-2022, n'hésitez pas à me contacter au 04 68 50 03 13 pour venir en retirer un à la comptabilité.*

*Les demandes (Dossier complet + photocopies) devront me parvenir avant le :*

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2021**

*Les nouvelles demandes seront prioritaires par rapport au renouvellement.*

**M. Pierre VIGNAUD**  
**Econome**

